

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du 9 DECEMBRE 2025

Le Neuf Décembre Deux Mille Vingt Cinq à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Montescourt-Lizerolles, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle « Gérard Philipe », salle du Conseil Municipal 1^{er} étage, sous la présidence de Monsieur Stéphane LINIER, Maire.

Etaient présents : MM LINIER STEPHANE – LECOMTE CLAUDINE – BUTIN VIVIANE - GILBERT CHRISTIAN – MARCHANDISE NICOLE – OZIOL ROLAND - BILLET OLIVIER – DUPONT VALERIE – DEBOVE SYLVIE – CAMPION-VASSEUR ALEXANDRE – LEQUET CYRILLE - MENET ALAIN

Etaient représentés : Madame LECLERE Alexandra par Monsieur GILBERT Christian – Madame LAMART Michelle par Madame BUTIN Viviane – Madame DEMARET Patricia par Monsieur LINIER Stéphane – Monsieur MANTELET Maxence par Madame LECOMTE Claudine -Madame PEIFFER Ghislaine par Monsieur MENET Alain

Absents : PUDEPIECE CAROLINE – BERGER BENOIT

Monsieur BILLET Olivier a été élu secrétaire de séance,
Après avoir constaté le quorum, Monsieur LINIER Stéphane ouvre la séance à 18h31,

3 – APPROBATION DE LA REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2025

Le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025, ne faisant l'objet d'aucune observation, est adopté à l'unanimité.

Arrivée de Monsieur CAMPION-VASSEUR ALEXANDRE à 18h33

4 – DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS DE CONCOURS POUR LA REFECTION DE LA SALLE JEAN BOUIN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois en vue de participer au financement la réfection des sanitaires de la salle Jean Bouin pour un montant HT de 19 810.01 €.
Et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

5 – DEMANDE DE SUBVENTION A LA DETR POUR LA REFECTION DES SANITAIRES DE LA SALLE JEAN BOUIN

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter de l'Etat pour les travaux de réfection des sanitaires de la salle Jean Bouin une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux de 50 % du montant H.T de l'opération.
Montant HT : 19 810.01 €
Montant de la subvention DETR : 9 905.00 €
Fonds de concours sollicités : 30 % (soit 5 943.00 €)
Le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.

6 – DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS DE CONCOURS POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR TONDEUSE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois en vue de participer au financement d'un tracteur tondeuse d'une valeur de 14 000 € TTC et de 11 666.00 € HT.
Et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.
Le plan de financement sera annexé à la demande de subvention.

7 – DEMANDE DE SUBVENTION A LA DETR POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR TONDEUSE

Après en avoir délibéré à l'unanimité, sollicite de l'Etat l'achat d'un tracteur tondeuse une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux de 45 % du montant H.T de l'opération.

Montant HT : 11 666.00 €

Montant de la subvention DETR : 5 249.70 €

Fonds de concours sollicités : 35 % (soit 4 083.01 €)

Le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.

Le plan de financement sera annexé à la demande de subvention.

8 – CONTRAT INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE 2025-2030 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT-QUENTINOIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité le Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois 2025-2030.

La séance est levée à 19h16.

Le secrétaire de séance
BILLET Olivier

